



**COMMUNE DE RETTEL**  
**AVIS DE LOCATION DE LA CHASSE COMMUNALE**  
**PAR CONVENTION DE GRÉ A GRÉ**

En application de la réglementation en vigueur, le conseil municipal dans sa délibération du 26 octobre 2023, a décidé d'attribuer à l'actuel locataire, bénéficiant d'un droit de priorité, M. GUERDER Jean-Noël, demeurant à BUDLING, le lot unique de chasse, par convention de gré à gré, pour la période allant du 02/02/2024 au 01/02/2033.  
Superficie du lot : 531 ha 99 a 43 ca  
Loyer annuel : 4000€

A Rettel, le 31/10/2023  
Le Maire de RETTEL, Rémi SCHWENCK